

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION

L'adjudication aura lieu le mardi 15 décembre 2026 à 14h00

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) Immeuble Européen - 1 Promenade Jean Rostand
- 93000 BOBIGNY

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis **NEUILLY-PLAISANCE (93360)**
26 Bis avenue des Fauvettes

Cadastré section A numéro 484

LOT NUMÉRO DEUX (2) :

suivant procès-verbal descriptif établi le 22 mai 2026, la description est la suivante :

Une **MAISON D'HABITATION** d'une superficie de 71,55 m² composée :

- Au rez-de-chaussée : couloir, WC, pièce avec cuisine ouverte, garage
- À l'étage : salle de bains, trois chambres dont l'une avec salle de bains

La jouissance divisée d'une parcelle de terrain sur laquelle sont édifiées des constructions, le tout d'une superficie de 251 m²

Les lieux sont occupés

Cette vente a lieu à la requête de **Monsieur Grégory Elie Prosper ILLOUZ**, né le 17 mars 1980 à Paris (20ème), de nationalité française, demeurant 11 rue du Bel Air - 93360 NEUILLY-PLAISANCE, ayant pour Avocat Maître Sylvie LANGLAIS, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 200.000 €
(DEUX CENT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 20.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à MONTREUIL, le 16 octobre 2026, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Sylvie LANGLAIS

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître **Sylvie LANGLAIS**, membre de la SCP LANGLAIS CHOPIN, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint Denis, 7 bis avenue de Vincennes (93100) MONTREUIL, TEL. 01.48.70.71.75, mail : avocats@langlaischopin.fr, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► Au Greffe des Criées du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé ► Sur INTERNET : www.vench.fr - www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **lundi 7 décembre 2026 de 9h00 à 9h30**